12e Congrès de l'Association française de sociologie

Tours - du 6 au 9 juillet 2027

« Libertés et émancipation »

Appel à communications

Réseau Thématique 5 « Classes sociales, inégalités, fragmentations »

Dans le cadre du thème général « Libertés et émancipation » du congrès 2027 de l'AFS à Tours, le bureau du RT5 souhaite susciter des propositions de communication selon quatre axes de réflexion. Néanmoins, cet appel à communication demeure large et ouvert à tous les travaux qui rencontrent plus généralement les préoccupations du RT 5.

Axe 1 – Les déplacements sociaux, vecteurs d'émancipation ?

Cet axe vise à interroger la « liberté » et l'» émancipation » comme catégories ordinaires pour dire les mobilités sociales, que ce soit en mettant en récit des trajectoires et des expériences vécues, ou en exprimant un rapport au présent et à l'avenir. Les communications pourront analyser les ressources mobilisées dans ces récits et les émotions qui les accompagnent. On cherchera à réinscrire ces récits et ces émotions dans les rapports sociaux de classe, de genre ou de race, mais aussi dans des normes familiales, religieuses, politiques ou de sexualité.

Les propositions pourront interroger les usages savants et profanes de ces catégories au prisme des concepts de la mobilité sociale. La notion de « transclasse » (Jaquet 2014) est parfois préférée à celle de « transfuge de classe », car celle-ci charrie souvent l'idée d'une ascension honteuse reposant sur un capital culturel émancipateur (Véron et Abiven 2024). Parler de « déplacements sociaux » permet plus largement de penser des (im)mobilités sociales paradoxales (Bidet 2018). Les communications sont donc invitées à explorer les multiples formes, vécues et portées, de cette mobilité sociale.

Nous proposons aussi d'interroger les ressources mobilisées dans les déplacements sociaux (Sinthon 2018). L'apport de ces ressources n'est pas toujours évident à cerner, tant elles sont parfois incorporées (Bernard 2012) ou relèvent de réputations (Coquard 2019). Comment sont-elles mises en forme, minimisées, voire invisibilisées ? Les contributions peuvent par exemple questionner la prédominance du capital économique dans les dynamiques actuelles de la stratification sociale (Waitkus et al. 2025), le rôle de ce capital étant parfois euphémisé sur fond d'idéal méritocratique.

Enfin, nous nous intéresserons aux échelles et scènes où se jouent ces déplacements ainsi qu'aux institutions qui les rendent possibles. Comment les transformations de l'école sont-elles susceptibles d'affecter les trajectoires ? Qu'en est-il de la famille, où prennent place des stratégies d'ascension (Misset et Noûs 2021) et de reproduction ? Comment l'articulation des institutions entre elles peut-elle favoriser ou au contraire freiner les mobilités (Agnoux 2025) ? Des travaux ont aussi montré comment les positions et mobilités sociales s'expriment géographiquement (Guéraut 2017) et comment l'espace produit des ressources (*Regards*

sociologiques 2010). Comment cette dimension spatiale se matérialise et agit-elle dans les trajectoires ?

Axe 2 – Ce que les injonctions à la liberté produisent sur les parcours

Le second axe propose d'appréhender les conséquences des injonctions à la liberté de construire son propre parcours sur les trajectoires individuelles et sur les rapports de classe. De nombreux dispositifs visent à encourager « l'entreprise de soi » (Abdelnour et Lambert 2014) des individus dans divers domaines de la vie sociale, au nom par exemple d'une « liberté de choisir son avenir professionnel » (loi du 5 septembre 2018) ou d'une « liberté de choix » des études supérieures. Mais de quelle liberté jouissent effectivement les membres des différentes fractions de l'espace social ?

En matière de logement, les classes populaires ne sont pas toujours en mesure de faire face à ces injonctions à l'autonomie et à la liberté. L'accès à la propriété peut ainsi nécessiter une importante mobilisation familiale (Vignal 2024) ou des arbitrages avec la trajectoire professionnelle (Misset et Noûs 2021). Quant à l'autonomie professionnelle, elle est encore plus ambivalente : si l'entrepreneuriat peut constituer un moyen d'échapper à la subordination ouvrière, il peut aussi être synonyme de précarité matérielle (Abdelnour 2017, Bernard 2017, Gros 2017). Le cas de l'accès aux études supérieures donne également à voir combien les injonctions à la liberté et les dispositifs qui les portent invisibilisent les causes structurelles d'inégalités. Par l'individualisation des conditions de production de l'orientation (Nakhili 2024), Parcoursup invisibilise les ressources inégales sur lesquelles peuvent s'appuyer les futur·es étudiant·es, alors même qu'elle est censée garantir la capacité de chacun·e « à formuler des vœux "éclairés" » (Frouillou *et al.* 2019). Comment les destinataires de ces dispositifs se saisissent-elles et ils de ces injonctions, et pour quels résultats ? Par quels mécanismes influencent-ils les inégalités sociales et leurs représentations ? Les communications sont invitées à embrasser ces questionnements, aussi bien dans les marchés du travail, du logement ou de l'éducation que dans d'autres domaines de la vie sociale, comme l'accès aux droits (Deville 2023). Elles pourront également réfléchir à la manière dont les discours sur l'autonomisation et l'émancipation individuelle sont appropriés selon la classe sociale, à l'image des difficultés des femmes de classes populaires à s'identifier à un certain féminisme (Skeggs 2015), ou des formes de réappropriation différenciées de la « nébuleuse du développement personnel » (de Montlibert 2023).

Axe 3 – Articulation des scènes sociales et nouvelles formes de distinction

Le troisième axe de cet appel entend rassembler des contributions qui examinent les possibilités d'émancipation en dehors de la sphère professionnelle, notamment dans les pratiques de consommation, de loisirs et les sociabilités. Loin de constituer des espaces affranchis des rapports de domination, ces différentes scènes sociales peuvent être le lieu de classements qui prolongent, déplacent ou recomposent les hiérarchies sociales (Bourdieu 1979). Dans quelle mesure permettent-elles aux individus et aux groupes de s'affirmer, de faire reconnaître des ressources peu valorisées ailleurs, mais aussi de contester les normes et les hiérarchies sociales qui s'imposent à eux ?

Dans les années 1980, des travaux consacrés aux sous-cultures se sont attachés à montrer comment des groupes sociaux pouvaient, notamment par leurs pratiques de consommation,

construire des références, des codes et des normes culturelles propres (Willis 1978, Le Wita 1988). Dans la lignée des C*ultural studies*, d'autres recherches ont souligné comment les groupes minorisés pouvaient s'approprier et réinterpréter des objets et des pratiques culturelles pour affirmer des identités collectives, contester les représentations dominantes ou remettre en cause certaines normes sociales et politiques (Hall et Jefferson 1976, Gilroy 1987, Martin-Breteau 2024) tout en produisant leurs propres hiérarchies et formes de distinction (Thornton 1995, Skeggs 2015). Les communications sont invitées à interroger ces tensions : dans quelles conditions ces pratiques permettent-elles de contester les hiérarchies culturelles et les normes dominantes, voire de nourrir des formes de résistance ou de mobilisation collective ? Dans quelle mesure contribuent-elles, au contraire, à reproduire les rapports de domination ou à produire de nouvelles frontières entre les groupes et en leur sein ? Comment ces dynamiques s'articulent-elles aux rapports sociaux de classe, de genre et de race ?

Les propositions pourront également étudier l'articulation entre différentes scènes sociales, professionnelles, résidentielles, familiales ou récréatives. Les ressources détenues par les individus n'ont pas nécessairement la même valeur selon les espaces dans lesquels elles sont mobilisées (Bidet 2018, Laferté 2018). Les loisirs, les sociabilités locales ou les espaces numériques peuvent ainsi offrir des formes de reconnaissance et des positions de prestige qui contrastent avec celles occupées dans d'autres sphères de l'existence. À l'inverse, certaines pratiques récréatives, bien que vécues comme des espaces de liberté, peuvent reconduire des dispositions et des normes valorisées dans la sphère professionnelle (Fletcher 2014). Comment les individus composent-ils avec ces différentes positions ? Ces expériences contribuent-elles à desserrer les assignations sociales ou participent-elles plutôt au maintien des hiérarchies existantes ?

Enfin, l'axe invite à prendre en compte la dimension spatiale de ces pratiques et des rapports de distinction. Les espaces de loisirs, les lieux de villégiature ou les espaces résidentiels sont traversés par des luttes d'appropriation matérielle et symbolique qui participent à la construction de l'entre-soi et des frontières entre groupes sociaux (Tissot 2011, Collet 2015, Marichalar 2024). Les pratiques sportives, par exemple, peuvent devenir des supports de distinction et de contestation des normes dominantes, tout en restant traversées par des rapports de classe, de race et de genre (Mennesson 2005, Guibert 2014, Moraldo 2021). Comment les possibilités d'accès à ces espaces et les rapports de force qui s'y jouent varient-ils selon les appartenances sociales ? Dans quelle mesure les pratiques qui s'y développent permettent-elles de s'affranchir de certaines assignations ? Dans quelles conditions les conflits autour de l'appropriation et des usages de ces espaces peuvent-ils également devenir des supports de contestation de l'ordre social et de mobilisation collective ?

Axe 4 – Répressions et résistances

L'émancipation, enfin, renvoie à l'existence d'un pouvoir concret, identifiable, répressif à un certain degré. On peut donc l'étudier à travers les résistances qu'elle manifeste et les répressions qu'elle suppose.

En ce sens, les propositions pourront axer leurs questionnements sur le mode d'exercice du pouvoir : on ne résiste pas de la même manière à une puissance officielle, comme celle de la police, à une domination plus symbolique s'exerçant dans le registre de l'amour ou du goût, à un pouvoir écrasant comme celui de l'encadrement sur les ouvriers ou à une force plus diffuse

tenant au langage ou à l'éducation, à un ordre fortement légitime comme celui de l'administration ou davantage contesté comme celui, à l'automne 2026, du gouvernement français.

Elles pourront également s'intéresser aux ressources (économiques, culturelles, bureaucratiques, linguistiques, médicales…) ou capitaux nécessaires pour résister, aux variations dans l'utilisation de ces ressources par les membres de différentes classes ou fractions de classe. Par exemple, les usages du droit pour résister peuvent osciller de la maîtrise des arguties juridiques au sein des classes dominantes, à l'adoption d'une posture agonistique ou déférente pour les groupes dominés, en passant par une aisance relative dans les interactions institutionnelles pour les classes moyennes. A cet égard, il serait également pertinent d'étudier comment certaines configurations particulières, notamment des alliances de classes, modifient la manière dont ces ressources s'agencent ou leur effectivité (Talpin 2016). Des travaux sur les mondes associatifs ou le travail social ont notamment pu montrer la façon dont une certaine définition de l'émancipation peut être imposée aux plus dominé.es, disqualifiant des modalités d'action populaires (Hamidi et Trenta, 2020, Serre 2009), notamment auprès de femmes de classes populaires victimes de violences conjugales (Herman 2011). Des contributions permettant de mettre à l'épreuve ces analyses sur d'autres terrains seront les bienvenues, en articulant notamment les différents rapports sociaux.

Toute résistance suppose en retour des formes de répression, entendues ici dans un sens large comme l'ensemble des sanctions, contraintes et rappels à l'ordre visant à contenir, corriger ou disqualifier des conduites. Les propositions de communication pourront interroger leur distribution socialement différenciée : répression policière ou judiciaire des classes populaires, répression syndicale dans l'entreprise, sanctions familiales ou conjugales, mais aussi mises à l'écart, stigmatisations et sanctions informelles au sein des groupes professionnels. Elles pourront par la même occasion analyser la visibilité variable de ces mécanismes selon les groupes sociaux concernés, ainsi que les fragmentations internes aux univers répressifs et les tensions entre agents, institutions et normes concurrentes.

<u>Envoi des propositions et des communications</u>

Les propositions de communication devront, autant que possible, contribuer à l'articulation entre débats théoriques et enquêtes empiriques. Elles devront également expliciter les enjeux de méthodes qu'elles mobilisent prioritairement (ethnographie, analyses statistiques, articulation quantitatif/qualitatif, approche socio-historique, etc.).

Les propositions doivent mentionner les éléments suivants :

- Nom et prénom de la/des auteur·ice·s, adresse email
- Fonction et institution(s) de rattachement
- Titre et présentation de la communication
- La proposition de communication d'une longueur maximale d'une page

Une version anonymisée des propositions sera étudiée par le bureau du RT5 qui sélectionnera les communications en tenant compte de plusieurs critères (clarté de la proposition, originalité

du sujet, cohérence thématique des sessions, équilibre de genre et des statuts de non-titulaire/titulaire…)

À titre indicatif, au précédent congrès, parmi les 56 propositions reçues, 22 avaient été retenues et réparties en 6 sessions.

Les propositions sont à déposer sur le site de l'AFS avant mi-janvier 2027.

La décision du comité d'organisation sera communiquée aux autrices et auteurs début avril 2027.

Un texte de présentation des communications acceptées, de 5 à 10 pages, devra ensuite être envoyé avant le congrès pour permettre aux discutant·es de préparer les sessions.

Pour participer au Congrès, il faudra adhérer à l'AFS et s'acquitter de droits d'inscription au congrès et d'adhésion à l'association (74€ et 45€ pour les non-titulaires, 182€ et 114€ pour les titulaires). Les collègues non-titulaires qui ne peuvent être financé.es par leur laboratoire pourront, sur présentation de dossier, être exonéré.es des droits d'inscription et bénéficier d'une aide pour le transport et le logement. La procédure pour la demande d'exonération des droits d'inscription sera précisée plus tard.

L'accès au Congrès se veut le plus inclusif possible :

* Des dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles seront mis en place.

* Si vous avez besoin de services d'accompagnement en raison d'une situation de handicap, vous pourrez le signaler dans le cas où votre communication est retenue. Le comité d'organisation mettra tout en œuvre pour essayer de répondre à vos demandes.

* Si vous avez besoin de services de crèche pendant le Congrès vous pourrez le signaler au moment de l'inscription. Le comité local essayera de proposer un mode de garde.

Références :

Abdelnour Sarah et Lambert Anne, 2014, « "L'entreprise de soi", un nouveau mode de gestion politique des classes populaires ? Analyse croisée de l'accession à la propriété et de l'auto-emploi (1977-2012) », *Genèses*, n° 95, p. 27-48.

Abdelnour Sarah, 2017, *Moi, petite entreprise. Les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité*, Presses Universitaires de France.

Agnoux Perrine, 2025, « Des filles qui ne "bougent pas" ? Un attachement territorial sous influence scolaire », *Formation emploi*, n° 169, p. 97-111.

Bernard Lise, 2012, « Le capital culturel non certifié comme mode d'accès aux classes moyennes. L'entregent des agents immobiliers », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 191-192, p. 68-85.

Bernard Lise, 2017, *La précarité en col blanc : Une enquête sur les agents immobiliers*, Presses Universitaires de France.

Bidet Jennifer, 2018, « Déplacements. Migrations et mobilités sociales en contexte transnational », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 225, p. 67-82.

Bourdieu Pierre, 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Éditions Minuit.

Collet Anaïs, 2015, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, La Découverte.

Coquard Benoît, 2019, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, La Découverte.

Deville Clara, 2023, *L'État social à distance : Dématérialisation et accès aux droits des classes populaires rurales*, Éditions du Croquant.

Fletcher Robert, 2014, *Romancing the Wild: Cultural Dimensions of Ecotourism*, Duke University Press.

Frouillou Leïla, Pin Clément, Van Zanten Agnès, 2019, « Le rôle des instruments dans la sélection des bacheliers dans l'enseignement supérieur », *Sociologie*, vol. 10, n° 2, p.209-215.

Gilroy Paul, 1987, *There ain't no black in the Union Jack : the cultural politics of race and nation*, Hutchinson.

Gros Julien, 2017, « Travailleurs indépendants mais subalternes. Les rapports à l'indépendance des bûcherons non salariés », *Sociologie du travail*, vol. 59, n° 4.

Guéraut Élie, 2017, « Mobiliser ses capitaux d'un espace à l'autre. Le retour qualifié dans les villes moyennes », *Espaces et sociétés*, n° 168-169, p. 51-68.

Guibert Christophe, 2014, « Les vagues de surf : des convoitises différenciées. Entre patrimonialisation, privatisation et monopolisation », *Terrain*, n° 63, p. 126-141.

Hall Stuart et Jefferson Tony (dir.), 1976, *Resistance Through Rituals: Youth Subcultures in Post-War Britain*, Hutchinson.

Hamidi Camille et Trenta Arnaud, 2020, « Des classes populaires et des associations : quelles redéfinitions des rapports au politique ? », *Sociétés contemporaines,* vol.2, n°118, p. 5-24.

Herman Elisa, 2011, « Idéal féministe et injonction à l'autonomie économique. Le travail social des associations luttant contre les violences conjugales », *Pensée plurielle*, n°26.

Jaquet Chantal, 2014, *Les transclasses ou la non-reproduction*, Presses Universitaires de France.

Laferté Gilles, 2018, *L'Embourgeoisement. Une enquête chez les céréaliers*, Raisons d'agir

Le Wita Béatrix, 1988, *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Marichalar Pascal, 2024, *La montagne aux étoiles. Enquête sur les terres contestées de l'astronomie*, La Découverte.

Martin-Breteau Nicolas, 2024, *Frontline Bodies: Sports and Black Struggles for Justice since the Late Nineteenth Century*, Johns Hopkins University Press.

Mennesson Christine, 2005, *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, L'Harmattan.

Misset Séverine et Noûs Camille, 2021, « Des mobilités discrètes en milieu populaire Les trajectoires professionnelles entre arrangements conjugaux et quête de respectabilité », *Genèses*, n° 122, p. 79-106.

Montlibert Christian de, 2023, « Le “soin de soi” et le “développement personnel” », *Regards Sociologiques*, n° 61-62, p. 7-20.

Moraldo Delphine, 2021, *L’esprit de l’alpinisme. Une sociologie de l’excellence du XIXe siècle au début du XXIe siècle*, ENS Éditions.

Nakhili Nadia, 2024, « Entre socialisation à l’individualisation et sélection : expériences de la transition secondaire-supérieur des nouveaux bacheliers généraux », *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, n° 72.

Regards sociologiques, 2010, n° 40, « Mobilité/autochtonie : sur la dimension spatiale des ressources sociales ».

Serre Delphine, 2009, *Les coulisses de l’Etat social. Enquête sur les signalements d’enfant en danger*, Raisons d’agir.

Sinthon Rémi, 2018, *Repenser la mobilité sociale*, Éditions EHESS.

Skeggs Beverley, 2015,. *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*, Agone.

Talpin Julien, 2016, *Community organizing. De l’émeute à l’alliance des classes populaires aux Etats-Unis*, Raisons d’agir.

Thornton Sarah, 1995, *Club Cultures: Music, Media and Subcultural Capital*, Polity Press.

Tissot Sylvie, 2011, *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Raisons d’agir.

Véron Laélia et Abiven Karine, 2024, *Trahir et venger. Paradoxes des récits de transfuges de classe*, La Découverte.

Vignal Cécile, 2024, « Patrimoine immobilier locatif et mobilité sociale : les économies domestiques de propriétaires de classes populaires et immigrées », *Enfances, Familles, Générations*, n° 46.

Waitkus Nora, Savage Mike et Toft Maren, 2025, “Wealth and Class Analysis: Exploitation, Closure and Exclusion", *Sociology*, vol. 59, n° 1, p. 126-143.

Willis Paul, 1978, *Profane culture*, Routdledge and K. Paul.